Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212203319-20251222-2025_12_15_007-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-TRÉPHINE

Séance ordinaire du 15 décembre 2025

Le 15 novembre 2025 à 19 heures, le Conseil Municipal de Sainte-Tréphine, légalement convoqué le 10 décembre 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges GALARDON, Maire.

Présents : GALARDON Georges, LE DREFF Richard, LE PAVEC Guy, LE SCEL Josiane, GOÏC Marie-Jeanne ; LEVRIER Isabelle ; MAHE Patrick, LE PAGE Pierrick ; GOUAR Martine ; RUMIN Christelle
Excusée : TRUBUIL Lydie
Secrétaire de séance : LE SCEL Josiane

Nombre de membres :
- Pour : 10
- Contre : 0

DÉLIBÉRATION 2025-12-15-007

Participation repas des voeux

Le Conseil s'est réuni pour délibérer sur la participation au repas des vœux de janvier 2026.
Il est proposé : 15€ pour les adultes et 8€ pour les enfants.

Après délibération, le Conseil décide :

- **D'ÉMETTRE** un avis favorable à la participation au repas des vœux.

La secrétaire de séance,
Josiane LE SCEL

Le Maire
GALARDON Georges

Transmise à la préfecture le :
Certifié exécutoire le :